





# REVITALISATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MARAIS DE L'ÉTOURNEL

# Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

### Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Haut-Jura



## **S**URFACE RESTAURÉE

15 hectares

# **D**ATE DE RÉALISATION

2017-2018

#### LOCALISATION

Région Auvergne-Rhône-Alpes Département de l'Ain Communes de Pougny et Collonges

### Type d'opération

Revitalisation de milieux naturels et création d'un sentier découverte accessible à tous

## TYPE DE MILIEU

Plans d'eau et boisements en terrasses alluviales

### OCCUPATION DU SOL

Ancienne gravière

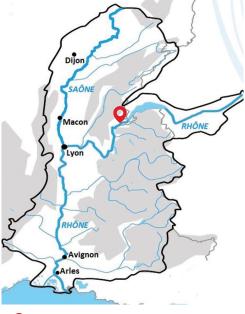
# **C**OÛT TOTAL

526 000 €



« L'atout d'un tel projet est d'avoir pu mener de front, grâce au fort investissement des partenaires et à la volonté des usagers du site, toutes les actions d'une gestion cohérente : amélioration des connaissances, sensibilisation d'un public le plus large possible, mise en place d'une réglementation adaptée aux usages et enjeux et mise en œuvre d'actions et travaux de restauration morphologique des milieux.»

Parc naturel régional du Haut-Jura



O Localisation du Marais de l'Étournel

# LE PROJET EN BREF

Pour préserver les milieux naturels du Marais de l'Étournel, diverses actions ont été entreprises depuis le classement du site en zone Natura 2000 en 2005. En 2015, la labellisation en espace naturel sensible (ENS) par le Département de l'Ain a permis au Parc naturel régional du Haut-Jura, gestionnaire du site, de conduire la révision du document d'objectifs et d'élaborer le plan de gestion du site pour la période 2017-2021.

Les objectifs des premières actions sont complémentaires : revitalisation des milieux naturels, mise en place de zones de quiétude par la canalisation de la fréquentation (aménagement d'un sentier découverte tous publics), lutte contre les espèces exotiques envahissantes, et renforcement de la connaissance et de la compréhension écosystémique du site.

# Pourquoi ce projet ?



Cuivré des marais (Lycaena dispar)



Bihoreau gris (Nycticorax nycticorax)

L'ENS du Marais de l'Étournel, vaste zone humide de 190 hectares sur le Rhône amont, héberge une biodiversité remarquable et fait l'objet de l'attention des naturalistes depuis plus de 50 ans. De par la géomorphologie de la région, les étangs de l'Étournel sont un point d'hivernage et de halte migratoire important en Rhône-Alpes.

Les activités humaines ont de tout temps façonné et fragilisé cet espace remarquable : aménagement du fleuve Rhône, ancienne exploitation de gravières, captages en eau potable, station d'épuration, trafic ferroviaire et aérien, forte fréquentation touristique estivale...

C'est dans le but de stopper la dégradation du site et de restaurer milieux naturels et biodiversité que ce projet conséquent et ambitieux a vu le jour, grâce à la mobilisation de nombreux partenaires.



Scorsonère des prés (Scorzonera humilis)



Castor d'Europe (Castor fiber)

Objectifs visés	Actions menées
Revitaliser les milieux naturels et diversifier les habitats (groupements amphibies, herbiers aquatiques d'eau peu profonde, phragmitaies, cariçaies).	<ul> <li>Arasement d'îlots et reprofilage de certaines berges des anciennes gravières. 1</li> <li>Création de hauts-fonds avec les matériaux déplacés. 2</li> <li>Création de mares temporaires.</li> <li>Interventions pour limiter l'effet des fossés drainants (obturation complète ou partielle).</li> </ul>
Gérer les <b>espèces exotiques envahissantes</b> (EEE).	<ul> <li>Fauche précoce et arrachage du Solidage géant.</li> <li>Excavation, bâchage et arrachage de stations de renouées du Japon.</li> </ul>
Mettre en place des <b>zones de quiétude</b> pour la préservation de la faune et de la flore tout en <b>sensibilisant le grand public</b> .	<ul> <li>Création d'un sentier de découverte pédagogique accessible à tous permettant de canaliser la fréquentation du public.</li> <li>Construction de points d'observation et d'écoute de la faune.</li> </ul>
Mettre en adéquation la <b>réglementation</b> du site et les enjeux de protection.	Concertation avec les différents usagers pour la révision de l'ar- rêté de protection de biotope interdépartemental du site.

# NFOS CLÉS

# 21 espèces exotiques envahissantes

sur le site à surveiller, contenir ou éradiquer : 13 espèces végétales (dont la Renouée du Japon et le Solidage géant), l'Écrevisse américaine, l'Écrevisse signal, la Tortue de Floride et 5 espèces de poissons.

# 4 barrages

en service proches du marais. Leur activité provoque de manière régulière des fluctuations du niveau d'eau et modifie de manière conséquente le fonctionnement hydraulique du site.

# 331 espèces de Coléoptères

réparties en 55 familles ont été identifiées sur le site en 2017 dans le cadre de ce programme d'action. C'est une preuve complémentaire de la richesse des boisements alluviaux et de la nécessité de conserver leur caractère humide.

# 50 000 données oiseaux

répertoriées à ce jour qui témoignent de l'intérêt porté par les ornithologues et les naturalistes aux enjeux de préservation de la biodiversité du site.



Solidage géant (Solidago gigantea). Cette espèce exotique envahissante, originaire d'Amérique du Nord, est particulièrement dynamique et très présente sur le site.



• Un sentier pédagogique de 500 m de long et des points d'observation et d'écoute de la faune, notamment accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux malvoyants, ont été réalisés.

Un arrêté de protection de biotope (APB) interdépartemental qui encadre les différents usages :

 La révision de l'APB, aboutie en 2018 après une large concertation, réglemente entre autres la pêche, la chasse, le VTT, la divagation des chiens, la circulation motorisée, la pénétration dans certaines zones sensibles... Cette réglementation favorise la quiétude de la faune sauvage et accompagne ainsi toutes les actions réalisées dans le cadre de ce projet pour revitaliser milieux naturels et biodiversité.



Bien que le recul soit moindre pour observer les effets des travaux de restauration, les premiers résultats sont satisfaisants. On peut déjà constater la résorption totale des traces du passage des engins de chantier, une bonne reprise de la végétation sur les berges et îlots travaillés et l'observation de certaines espèces floristiques caractéristiques des habitats que l'on souhaitait favoriser.

Les actions de lutte contre les plantes envahissantes présentent des résultats prometteurs : un **net recul du Solidage géant et l'éradication de la Renouée du Japon** sur les zones traitées.

La mise en place du sentier pédagogique et des points d'observation et d'écoute pour tous les publics a concentré la fréquentation dans les espaces moins sensibles, favorisant ainsi d'importantes zones de quiétude pour la faune et la flore. Associations et visiteurs apprécient les infrastructures d'interprétation en place qui permettent une découverte de la biodiversité du site sans occasionner de dérangement.

### **Perspectives**

- Mise en place d'un suivi piézométrique pour améliorer la connaissance hydrologique du site et d'un suivi photograpique par drone.
- Poursuite des programmes de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Solidage géant, Renouée du Japon, Tortue de Floride...).
- Poursuite de la concertation pour un juste équilibre entre valorisation de l'Espace naturel sensible et protection des milieux.
- Sensibilisation des usagers et appropriation de la réglementation.
- Animations adaptées à tous types de publics.
- Organisation de chantiers participatifs (nettoyage, arrachage d'espèces végétales exotiques envahissantes).

## ÉTUDE D'ADN ENVIRONNEMENTAL

Réalisée en 2019, cette étude a apporté des informations intéressantes. Certains étangs abritent par exemple la Bouvière, une espèce de poisson de la famille des cyprinidés inscrite à la Directive habitats faune flore. L'étude a par ailleurs permis de confirmer deux points un peu moins positifs. Le premier est l'absence validée par cette étude de la Cistude d'Europe. Le deuxième est la présence du Triton crêté italien : l'espèce a été introduite dans la région genevoise et supplante maintenant le Triton crêté dans beaucoup de sites. Le marais de l'Étournel est probablement l'un de ceux-là.



Arasement des pourtours d'un îlot et reprofilage des berges.



Création de hauts fonds et préparation pour l'accueil de l'observatoire.



Lutte contre la Renouée du Japon par la mise en place de zones de bâchage.



Création d'un sentier découverte accessible à tous permettant de canaliser la fréquentation.

AVANT ET APRÈS!



Plan d'eau n°3 avant les travaux de restauration



Plan d'eau n°3 après travaux : arasement d'îlot, reprofilage des berges en pente douce, création de hauts fonds

# BUDGET ET PARTENARIATS

### **PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS**





















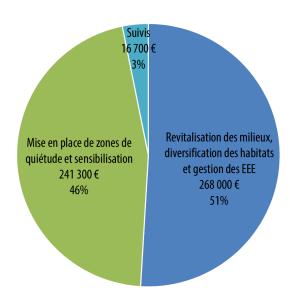








### RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET



**Coût total : 526 000 €** 



Cette fiche a été réalisée avec le Parc naturel régional du Haut-Jura.

### **Contacts:**

Jean-Baptiste Strobel, chargé de mission Parc naturel régional du Haut-Jura jb.strobel@parc-haut-jura.fr 03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr



Département de l'Ain Direction de l'Environnement Service Nature et Biodiversité 04 69 19 10 59

patrimoines.ain.fr





